

Le Relais propose ...

... aux assistantes maternelles

- une mise en relation avec les parents qui recherchent une assistante maternelle agréée.
- une information actualisée sur leurs droits et obligations : statut, agrément, formation, rémunération...
 - un accompagnement dans les relations avec leurs employeurs liées à l'accueil de l'enfant : écoute, orientation.
 - D des échanges avec d'autres assistantes maternelles agréées et d'autres professionnels de la petite enfance.
 - des informations liées à l'agrément et à la profession d'assistante maternelle.

... aux enfants

un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et/ou de leur(s) parent(s).



- un lieu ressources qui participe à la qualité de l'accueil de l'enfant (conférences, journal du relais, réunions, documentations, animations...)
- un lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité.
- un service qui participe à la promotion de la profession d'assistante maternelle, informe et incite les personnes non agréées à se déclarer.

... aux parents

- ➤ une information globale sur les modes d'accueil de la petite enfance de 0 à 6 ans.
- un accompagnement dans les relations avec leur salarié(e) liées à l'accueil de l'enfant : écoute, orientation...

- D un accès à la liste des assistantes maternelles agréées.
- une information sur leurs droits et obligations d'employeur et sur les démarches administratives : contrat de travail, déclaration d'embauche, statut.

Le relais
est un service
gratuit privilégiant
l'intérêt de l'enfant
dans le cadre de l'accueil
au domicile de
l'assistante maternelle.